

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 1 – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0044 USE. AVOINE 2 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 * / 53 37 0317 ATGT 4
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2
 53 37 0317 ATGT 4 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 2

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0044 USE. AVOINE 2 * / 53 37 0317 ATGT 4
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0317 ATGT 4 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 2

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0317 ATGT 4
 53 37 0044 USE. AVOINE 2 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2

53 37 0044	USE. AVOINE 2	DAUDIN	Yoan	07 83 07 18 38	yoan.daudin@gmail.com
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 3	LABRUNE	Thibault	06 12 67 01 69	thibault.lbr@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 2	CLEMENT	Hugues	07 66 68 35 38	huclement@free.fr
53 37 0317	ATGT 4	JULIENNE	Thomas	06 25 69 61 13	thomasju@hotmail.fr
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 1	MARIE	Romuald	06 62 62 56 03	romualdm@yahoo.fr
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 1	BREMONT	Mikaël	06 78 18 72 61	mikabremont@hotmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 1 – POULE B

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0212 RS. ST CYR 3 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 3

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0212 RS. ST CYR 3 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4
 53 37 0212 RS. ST CYR 3 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 3
 53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2

53 37 0212	RS. ST CYR 3	HEYNDRICKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 1	QUENARD	Thomas	06 16 82 86 14	thomas.quenard@justice.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 4	VONDERSCHER	Thibaut	06 21 65 19 58	vonderschert@aol.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 2	GENTILHOMME	Ronan	06 14 17 44 96	ronao057@orange.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 2	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0653	TC GÂTINE-CHOISILLES 1	AUBUSSON	Jérôme	06 61 20 70 62	jaub2011@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double **Division D1**.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 2 – POULE A

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2
 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0462 AVIONNETTE PM. 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2

53 37 0051	US. ST PIERRE 2	FAUGERON	Romain	06 09 36 01 28	romain.faugeron@gmail.com
53 37 0063	T BLERE VDC 1	GOURIN	David	06 89 28 72 84	gourin.david@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 2	CARTEREAU	Benjamin	07 82 21 40 03	benjamin.cartereau@gmail.com
53 37 0462	AVIONNETTE PM. 1	NOUVEAU	Christophe	06 62 11 40 84	christophe.nouveau2@orange.fr
53 37 0505	TRUYES CORMERY 1	CORMIER	Yoann	06 64 35 07 62	yoann-cormier@hotmail.fr
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 1	GONCALVES DE ALMEIDA	Pedro	06 61 33 61 51	pedregoncalves@sfr.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**,

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 2 – POULE B

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 * / 53 37 0043 ACA Tennis 2
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0343 US. CHAMBRAY 5 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2
 53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4
 53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0043 ACA Tennis 2
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 3
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 5 * / 53 37 0043 ACA Tennis 2
 53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2

53 37 0043	ACA Tennis 2	RAPICAULT	TITOUAN	06 37 74 98 90	titourapicault@gmail.com
53 37 0050	TC. LOCHOIS 2	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 4	BAUDAT	Grégoire	07 51 66 25 56	gregoire.baudat@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 3	DELANDE	Pascal	06 85 91 17 92	Delande.pascal@wanadoo.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 5	BARILLIER	Thibault	07 60 20 88 52	th.barillier@gmail.com
53 37 0560	AZAY TC. 1	ESTEL	Benoît	+33660777148	estelbenoit@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**,

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 2 – POULE C

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0047 TC. CHINON 2 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2
 53 37 0317 ATGT 5 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0317 ATGT 5
 53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3 * / 53 37 0047 TC. CHINON 2

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0047 TC. CHINON 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3 * / 53 37 0317 ATGT 5
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2
 53 37 0317 ATGT 5 * / 53 37 0047 TC. CHINON 2

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
 53 37 0047 TC. CHINON 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 3 * / 53 37 0317 ATGT 5

53 37 0047	TC. CHINON 2	COQUILLAT	Emmanuel	+33617391881	emmanuel.coquillat@laposte.net
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 3	KOENIG	Benoît	06 85 26 09 88	benoit.sci@gmail.com
53 37 0317	ATGT 5	DIOP	Boubacar	06 68 34 45 28	larrylove@hotmail.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 3	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 2	BREMONT	Mikaël	06 78 18 72 61	mikabremont@hotmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 2	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème,** doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 2 – POULE D

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0065 ASPM. TOURS 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 3
 53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0065 ASPM. TOURS 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 3 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1
 53 37 0065 ASPM. TOURS 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 3
 53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0051 US. ST PIERRE 3 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1
 53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1 * / 53 37 0065 ASPM. TOURS 1

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0065 ASPM. TOURS 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 3
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 1

53 37 0051	US. ST PIERRE 3	ROQUEFORT	Pablo	06 10 96 33 03	roquefortpablo@gmail.com
53 37 0065	ASPM. TOURS 1	SAUTEJEAN	Yvan	06 34 03 69 48	yvansautejeau@yahoo.fr
53 37 0195	TC. STE MAURE 2	AUGER	Nicolas	06 62 96 43 10	nicolas.auger18@orange.fr
53 37 0381	TC DE LANGEAIS 1	GASPAIS	Philippe	+33686175287	pgaspais@gmail.com
53 37 0478	AS. VERETZ 1	VALLA	Victor	06 14 35 67 54	victorvalla05@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 1	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**,

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 3 – POULE A

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 3
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 4
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2 * / 53 37 0043 ACA Tennis 3

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0570 ES. OESIENNE 3 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1
 53 37 0212 RS. ST CYR 4 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2
 53 37 0043 ACA Tennis 3 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 4
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1
 53 37 0570 ES. OESIENNE 3 * / 53 37 0043 ACA Tennis 3

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0212 RS. ST CYR 4 * / 53 37 0043 ACA Tennis 3
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 3
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0570 ES. OESIENNE 3 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 4
 53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 2
 53 37 0043 ACA Tennis 3 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1

53 37 0001	SKIN UP ACADEMY 1	MOREAU	Léo	06 40 08 30 91	leoo.mooreau@gmail.com
53 37 0043	ACA Tennis 3	BOUE	Christophe	06 88 67 66 31	christophe.boue2@wanadoo.fr
53 37 0212	RS. ST CYR 4	HEYNDRICKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 2	BARDEAU	Julien	06 21 29 76 96	julien.bardeau@live.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 3	DAVID	Jean-Luc	06 40 25 03 86	jluc37@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 3	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**,

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 3 – POULE B

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5
 53 37 0332 TC. VERNOU 2 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1
 53 37 0360 TC. NAZELLES 1 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 2
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3
 53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 1

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0360 TC. NAZELLES 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 2
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1
 53 37 0360 TC. NAZELLES 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5
 53 37 0332 TC. VERNOU 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 3 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 1
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 5 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 2

53 37 0055	TC. JOCONDIEN 5	LHOMOND	Bertrand	06 08 49 23 97	bertrandlhomond@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 3	LONQUEU-GASSER	VINCENT	06 21 26 42 27	vincent.lonqueu-gasser@neuf.fr
53 37 0332	TC. VERNOU 2	TEXIER	Sébastien	06 84 50 19 94	sebtex@hotmail.fr
53 37 0360	TC. NAZELLES 1	LARDY	Quentin	06 69 45 39 46	quentinlardy@gmail.com
53 37 0463	TC. MONNAIE 1	THORIGNY	Romaric	06 11 76 40 86	rom.sv1000@hotmail.fr
53 37 0664	VILLEDOMER TC. 1	VERNEAU	Quentin	06 24 51 80 66	q.verneau@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**,

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 3 – POULE C

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2
 53 37 0063 T BLERE VDC 3 * / 53 37 0323 US GENILLE 1

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 3
 53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 3 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2
 53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0323 US GENILLE 1

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0323 US GENILLE 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 3 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 3
 53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 2

53 37 0049	TC. LIGUEIL 1	MERCIER	Louis	02 47 59 38 49	louismercier@icloud.com
53 37 0050	TC. LOCHOIS 3	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0063	T BLERE VDC 3	DESPREZ	Nicolas	06 08 10 60 07	nicolatal@hotmail.com
53 37 0323	US GENILLE 1	MICHOU	Gaetan	+33671425117	nanouk905@hotmail.fr
53 37 0415	TC MANTHELAN 1	DASPREMONT	VINCENT	06 95 67 25 17	v_daspremont@yahoo.fr
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 2	DREUX	Ambroise	06 41 96 63 60	ambroise.dreux@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**,

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 3 – POULE D

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 3
 53 37 0545 SORIGNY AS. 1 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 2
 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0044 USE. AVOINE 3 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4
 53 37 0420 JS. METTRAY 2 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 2
 53 37 0044 USE. AVOINE 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0420 JS. METTRAY 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2
 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 3
 53 37 0545 SORIGNY AS. 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 4 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2
 53 37 0044 USE. AVOINE 3 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 2
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 * / 53 37 0545 SORIGNY AS. 1

53 37 0044	USE. AVOINE 3	AUTRET	Thomas	06 60 62 14 39	thomas.autret@orange.fr
53 37 0119	TC. VAL INDRE 2	TABEY	Oxance	06 70 98 56 21	oxance.tabey@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 4	STOCKER	Serge	+33612542297	serge.stocker.tennis@gmail.com
53 37 0420	JS. METTRAY 2	CHEVET	John	06 64 39 41 98	john_chevet@yahoo.fr
53 37 0545	SORIGNY AS. 1	MAURICE	Laurent	06 62 77 70 65	l.maurice37@orange.fr
53 37 0653	TC GÂTINE-CHOISILLES 2	MOREAU	Johann	06 62 17 75 08	johannmoreau@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2, D3, D4, D5**,

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 3 – POULE E

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4
 53 37 0044 USE. AVOINE 5 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0263 AS.MONTS 3

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 5
 53 37 0047 TC. CHINON 3 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3
 53 37 0263 AS.MONTS 3 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 5
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4 * / 53 37 0263 AS.MONTS 3

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0047 TC. CHINON 3 * / 53 37 0263 AS.MONTS 3
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4
 53 37 0044 USE. AVOINE 5 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 4 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3
 53 37 0263 AS.MONTS 3 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 5

53 37 0044	USE. AVOINE 5	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0047	TC. CHINON 3	MARTIN	Romain	06 83 52 01 03	romain2937@hotmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 4	MILLET	Valérie	06 70 25 73 59	valeriemillet2611@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 3	DENIAU	Jonathan	06 38 40 86 90	jonathan-37@live.fr
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 3	AGOSTINI	Pierre	06 84 37 31 46	page37@gmail.com
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 2	ROUSSEAU	Mahé	06 87 97 80 03	maherousseau11@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**,

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 3 – POULE F

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 4
 53 37 0715 TC CINQ MARS 4 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 4

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0044 USE. AVOINE 4 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 4
 53 37 0366 AS. FONDETTES 4 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 4
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3
 53 37 0044 USE. AVOINE 4 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 4

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 4
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 4
 53 37 0715 TC CINQ MARS 4 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1
 53 37 0044 USE. AVOINE 4 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 3
 53 37 0366 AS. FONDETTES 4 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 4

53 37 0044	USE. AVOINE 4	GOGENDEAU	Olivier	06 74 05 48 67	olivier-gogendeau@orange.fr
53 37 0173	AS. LUYNES 1	TOMASINO	Adrien	06 83 35 53 71	adrien.tomasino@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 4	GOBLET	Laurent	06 26 24 33 36	laurentgoblet37@gmail.com
53 37 0437	NICOLAISIEN. US 1	BRUNEAU	Nicolas	06 61 33 47 57	bruneau_nicolas@yahoo.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 3	RAFFAULT	Jérôme	06 60 12 85 50	jerome.raffault@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 4	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**,

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 3 – POULE G

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - [yleberre@ltdy.fr](mailto:yberre@ltdy.fr) – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0263 AS.MONTS 2 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 3
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6
 53 37 0195 TC. STE MAURE 3 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0263 AS.MONTS 2 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 3
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6
 53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0195 TC. STE MAURE 3 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 3
 53 37 0263 AS.MONTS 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 5
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 6

53 37 0055	TC. JOCONDIEN 6	CARTERON	NICOLAS	07 77 91 77 50	ballackounet@hotmail.com
53 37 0063	T BLERE VDC 2	DAUCHET	Ludovic	06 63 33 34 41	Ludovic.dauchet@sfr.fr
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 5	COUET	Laurent	06 61 49 04 93	lolo.couet@gmail.com
53 37 0189	TC ESVRES 1	CLERMONT	XAVIER	06 27 95 03 17	xavier.clermonte@free.fr
53 37 0195	TC. STE MAURE 3	FERRAND	Jerome	06 19 57 58 81	sophie.joubert@hotmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 2	ROGER	Romain	06 42 31 69 99	rom1_roger@hotmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5,**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 3 – POULE H

Responsable : Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3
 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4
 53 37 0366 AS. FONDETTES 3 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 2

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0242 TC. LA RICHE. 3 * / 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1
 53 37 0570 ES. OESIENNE 2 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0366 AS. FONDETTES 3 * / 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1
 53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 2

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 2
 53 37 0366 AS. FONDETTES 3 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3
 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 3 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 4
 53 37 0570 ES. OESIENNE 2 * / 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1

53 37 0004	TC SAVIGNEEN 1	CASTAING	Jean-François	06 28 33 51 26	castaingjfc@gmail.com
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 4	LABRUNE	Thibault	06 12 67 01 69	thibault.lbr@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 3	LIGEARD	Lucas	07 88 72 39 74	lucastligeard.pro@gmail.com
53 37 0339	AS TENNIS PAYS DE RACAN 1	MENNETEAU	Laurent	06 71 71 97 43	laurent.menneteau@yahoo.fr
53 37 0366	AS. FONDETTES 3	GOBLET	Laurent	06 26 24 33 36	laurentgoblet37@gmail.com
53 37 0570	ES. OESIENNE 2	VEYRINAS	Jean-Claude	06 18 48 20 92	jeanclaude.veyrinas@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2, D3, D4, D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 4 – POULE A

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0242 TC. LA RICHE. 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5
 53 37 0112 TC GENTIANA 1 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 2
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5 * / 53 37 0112 TC GENTIANA 1
 53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0242 TC. LA RICHE. 4 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 2
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 * / 53 37 0112 TC GENTIANA 1
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 2 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5
 53 37 0112 TC GENTIANA 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 5 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 2
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 4 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 * / 53 37 0112 TC GENTIANA 1

53 37 0112	TC GENTIANA 1	NGUYEN	Patrick	06 65 94 27 82	nguyen37patrick@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 5	TREMOUILLEAU	Frédéric	06 50 84 45 44	biscottoster@gmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 4	BUTIN	Ludovic	06 64 03 59 15	ludovic.butin@gmail.com
53 37 0339	AS TENNIS PAYS DE RACAN 2	MENNETEAU	Laurent	06 71 71 97 43	laurent.menneteau@yahoo.fr
53 37 0566	AS CHANCEAUX 2	FOLLIOU	Jérôme	06 62 11 22 78	jefolliot@orange.fr
53 37 0653	TC GÂTINE-CHOISILLES 4	WOJTINIAK	Daniel	06 89 23 17 72	daniel.wojtiniak@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 4 – POULE B

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 5
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4 * / 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1
 53 37 0420 JS. METTRAY 3 * / 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0212 RS. ST CYR 5 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4
 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1
 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 3

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0420 JS. METTRAY 3 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 * / 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1
 53 37 0212 RS. ST CYR 5 * / 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0774 ASL. MICHELIN 1 * / 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
 53 37 0420 JS. METTRAY 3 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 5
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 3
 53 37 0212 RS. ST CYR 5 * / 53 37 0774 ASL. MICHELIN 1
 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 4

53 37 0155	TC. VOUVRAY 1	VALENTIN	daniel	06 84 38 87 34	valentindan@hotmail.fr
53 37 0212	RS. ST CYR 5	HEYNDRIKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0420	JS. METTRAY 3	RICHARD	Bruno	06 52 74 87 27	bruno.richard0465@orange.fr
53 37 0566	AS CHANCEAUX 1	BIGOT	Sébastien	07 63 62 28 39	ets.bigot.s@hotmail.fr
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 4	MORIN	Frédéric	02 47 50 38 23	fredmorin37@orange.fr
53 37 0774	ASL. MICHELIN 1	RICHARD	David	06 04 65 76 90	dvidrichard@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 4 – POULE C

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0195 TC. STE MAURE 4 * / 53 37 0043 ACA Tennis 4
 53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 5
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0043 ACA Tennis 4 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2
 53 37 0263 AS.MONTS 5 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 4

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0195 TC. STE MAURE 4 * / 53 37 0263 AS.MONTS 5
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2
 53 37 0043 ACA Tennis 4 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0263 AS.MONTS 5 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 * / 53 37 0043 ACA Tennis 4
 53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 4

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0043 ACA Tennis 4 * / 53 37 0263 AS.MONTS 5
 53 37 0195 TC. STE MAURE 4 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 6 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2

53 37 0043	ACA Tennis 4	ALLAIRE	TONY	06 32 15 76 57	yoshu0907@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 6	DUBOIS	Maxime	06 03 24 05 41	maxime.dubois94@orange.fr
53 37 0189	TC ESVRES 2	CLERMONTE	XAVIER	06 27 95 03 17	xavier.clermonte@free.fr
53 37 0195	TC. STE MAURE 4	HENOCQ	Pierre	06 52 77 41 76	pierrehenocq@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 5	CAMUS	THIERRY	06 89 62 73 08	letacamus@gmail.com
53 37 0505	TRUYES CORMERY 2	CHEROUVRIER	Patrick	06 37 85 40 15	patrickcherouvrier@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double Divisions D2,D3,D4,D5.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 4 – POULE D

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0051 US. ST PIERRE 5 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 6
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 2

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0715 TC CINQ MARS 6 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 5
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4
 53 37 0051 US. ST PIERRE 5 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7
 53 37 0715 TC CINQ MARS 6 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 2

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7 * / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 2
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 6
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 5

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0051 US. ST PIERRE 5 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0715 TC CINQ MARS 6 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 7
 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 2 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4

53 37 0045	ES. BOURGUEIL 1	AUBIN	Christophe	06 30 06 41 19	christophe2.aubin@gmail.com
53 37 0051	US. ST PIERRE 5	GRIPON	VINCENT	06 07 15 08 23	vincent_gripon@yahoo.fr
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 7	GUILBERT	Nicolas	06 46 84 37 65	nicolasguilbert.tours@gmail.com
53 37 0437	NICOLAISIEN. US 2	BRUNEAU	Nicolas	06 61 33 47 57	bruneau_nicolas@yahoo.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 4	RAFFAULT	Jérôme	06 60 12 85 50	jerome.raffault@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 6	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème,** doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 4 – POULE E

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0051 US. ST PIERRE 4 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 5 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 6
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 5
 53 37 0044 USE. AVOINE 6 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 4

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0051 US. ST PIERRE 4 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 6
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 5
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0044 USE. AVOINE 6 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 5 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 4

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 6
 53 37 0051 US. ST PIERRE 4 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 5

53 37 0044	USE. AVOINE 6	LECOQC	Maxime	06 71 36 62 38	maxlecoqc@orange.fr
53 37 0045	ES. BOURGUEIL 2	AUBIN	Christophe	06 30 06 41 19	christophe2.aubin@gmail.com
53 37 0051	US. ST PIERRE 4	TESSIER	Arnaud	06 51 90 28 83	atrp@free.fr
53 37 0381	TC DE LANGEAIS 2	GASPAIS	Philippe	+33686175287	pgaspais@gmail.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 4	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 5	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5**,

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – **Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 4 – POULE F

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4
 53 37 0415 TC MANTHELAN 2 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2
 53 37 0478 AS. VERETZ 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6 * / 53 37 0457 TC REIGNAC 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 2

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0478 AS. VERETZ 2 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2
 53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6
 53 37 0478 AS. VERETZ 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4
 53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 2
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 6 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2

53 37 0049	TC. LIGUEIL 2	BAILLOU	Loïc	06 71 36 18 31	loic.baillou@gmail.com
53 37 0050	TC. LOCHOIS 4	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 6	GILLEMAN	Claude	06 95 71 65 65	cgilleman@gmail.com
53 37 0415	TC MANTHELAN 2	DASPREMONT	VINCENT	06 95 67 25 17	v_daspremont@yahoo.fr
53 37 0457	TC REIGNAC 1	HOUDIN	Michaël	+33611127096	jimmyhoud@gmail.com
53 37 0478	AS. VERETZ 2	REMAUD	Damien	06 51 12 86 99	damremaud@free.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double Divisions D2,D3,D4,D5,

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 4 – POULE G

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5
 53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5
 53 37 0570 ES. OESIENNE 4 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 2
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 4
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5
 53 37 0570 ES. OESIENNE 4 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 2
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0242 TC. LA RICHE. 5 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3
 53 37 0570 ES. OESIENNE 4 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5
 53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 5 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 4
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 3 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 2

53 37 0144	ST AVERTIN TENN 5	BRUTUS	Théo	06 38 38 02 18	theo.brutus@gmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 2	LECLERCQ	Vincent	06 14 94 08 65	aurelie.leclercq49@sfr.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 5	COUDRAY	Freddy	06 74 84 84 12	coudrayfreddy@gmail.com
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 3	GUDE	Christophe	06 28 02 61 22	christophe.gude@draeger.com
53 37 0570	ES. OESIENNE 4	MERAUD	Nicolas	06 67 67 40 36	meraud.snfb37@orange.fr
53 37 0653	TC GÂTINE-CHOISILLES 3	MOREAU	Johann	06 62 17 75 08	johannmoreau@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux.** En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème,** doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 4 – POULE H

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5
 53 37 0043 ACA Tennis 5 * / 53 37 0263 AS.MONTS 4
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5 * / 53 37 0043 ACA Tennis 5
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4 * / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1
 53 37 0263 AS.MONTS 4 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0043 ACA Tennis 5
 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 4
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0263 AS.MONTS 4 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5
 53 37 0043 ACA Tennis 5 * / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 5 * / 53 37 0263 AS.MONTS 4
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4 * / 53 37 0043 ACA Tennis 5

53 37 0043	ACA Tennis 5	AUBERT	Antoine	06 98 64 87 63	antoine.aubert0685@orange.fr
53 37 0118	CASTELRENAU. TC 1	BOYER	David	06 61 80 58 25	david.boyer37.db@gmail.com
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 4	LANDIER	Antoine	06 95 23 67 38	antoine.landier@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 4	THIBO	Steve	06 22 91 11 87	stevethibo37@gmail.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 5	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0560	AZAY TC. 2	ROUXEL	Thierry	06 76 04 65 93	thierryrouxel37@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 5 – POULE A

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0317 ATGT 6 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 3
 53 37 0478 AS. VERETZ 3 * / 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 3 Exempte

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 1 Exempte
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 3 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 3
 53 37 0317 ATGT 6 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 3

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0049 TC. LIGUEIL 3 * / 53 37 0317 ATGT 6
 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 1 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 3
 53 37 0478 AS. VERETZ 3 Exempte

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0505 TRUYES CORMERY 3 Exempte
 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 1 * / 53 37 0317 ATGT 6
 53 37 0478 AS. VERETZ 3 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 3

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0049 TC. LIGUEIL 3 * / 53 37 0477 TENNIS SEPMOIS 1
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 3 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 3
 53 37 0317 ATGT 6 Exempte

53 37 0049	TC. LIGUEIL 3	BALLU	Christophe	+33665747700	Christopheballu@orange.fr
53 37 0317	ATGT 6	MOULINEUF	Valentin	06 79 44 07 77	valentin.moulineuf@hotmail.com
53 37 0477	TENNIS SEPMOIS 1	BOUCARD	Anthony	07 83 53 31 49	tonybou110@hotmail.fr
53 37 0478	AS. VERETZ 3	FAURITTE	Brice	+33681645723	bricefauritte@hotmail.com
53 37 0505	TRUYES CORMERY 3	BRIZARD	Sébastien	06 84 90 47 62	brizard.desnos@orange.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 5 – POULE B

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0173 AS. LUYNES 3	Exempte
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 6 *	/ 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 2
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 3 *	/ 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 3

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 6 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 3
53 37 0004 TC SAVIGNEEN 2 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 3
53 37 0381 TC DE LANGEAIS 3	Exempte

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 3	Exempte
53 37 0381 TC DE LANGEAIS 3 *	/ 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 2
53 37 0173 AS. LUYNES 3 *	/ 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 6

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0381 TC DE LANGEAIS 3 *	/ 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 6
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 3 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 3
53 37 0004 TC SAVIGNEEN 2	Exempte

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 6	Exempte
53 37 0004 TC SAVIGNEEN 2 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 3
53 37 0173 AS. LUYNES 3 *	/ 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 3

53 37 0004	TC SAVIGNEEN 2	DUPIN	Stephane	06 79 57 38 18	st.dupin@wanadoo.fr
53 37 0045	ES. BOURGUEIL 3	AUBIN	Christophe	06 30 06 41 19	christophe2.aubin@gmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 3	LAFaux	Yoann	07 81 50 63 51	yoann.lafaux@gmail.com
53 37 0381	TC DE LANGEAIS 3	GEOFFROY	Alex	06 75 90 54 11	alex.geoffroy@live.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 6	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	bapturand37@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5.**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemt et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.

Calendrier des rencontres

E 2025 53 L0 0370 015 – CHAMP DEPART PRINTEMPS MESS 2025

DIVISION 5 – POULE C

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr – 06 72 38 32 11

Journée 1 - 27/04/2025

53 37 0463 TC. MONNAIE 2 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 4
 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 2 * / 53 37 0065 ASPM. TOURS 2
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 3 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 2

Journée 2 - 04/05/2025

53 37 0505 TRUYES CORMERY 4 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 2
 53 37 0065 ASPM. TOURS 2 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 3
 53 37 0360 TC. NAZELLES 2 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 2

Journée 3 - 11/05/2025

53 37 0566 AS CHANCEAUX 3 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 2
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 4 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 2
 53 37 0463 TC. MONNAIE 2 * / 53 37 0065 ASPM. TOURS 2

Journée 4 - 18/05/2025

53 37 0566 AS CHANCEAUX 3 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 4
 53 37 0065 ASPM. TOURS 2 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 2
 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 2 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 2

Journée 5 - 25/05/2025

53 37 0463 TC. MONNAIE 2 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 3
 53 37 0360 TC. NAZELLES 2 * / 53 37 0462 AVIONNETTE PM. 2
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 4 * / 53 37 0065 ASPM. TOURS 2

53 37 0065	ASPM. TOURS 2	BOURDIER	Louis	06 98 01 69 62	bourdierlouis01@gmail.com
53 37 0360	TC. NAZELLES 2	MEDARD	Johann	06 52 13 40 40	medardjohann@gmail.com
53 37 0462	AVIONNETTE PM. 2	NOUVEAU	Christophe	06 62 11 40 84	christophe.nouveau2@orange.fr
53 37 0463	TC. MONNAIE 2	MERLE	Frédéric	06 70 80 58 24	fmerle75@gmail.com
53 37 0505	TRUYES CORMERY 4	BOULAI	Benoit	06 12 77 22 34	benoit.boulai@gmail.com
53 37 0566	AS CHANCEAUX 3	TOUZET	Philippe	06 13 25 00 14	p.touzet@live.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 26 avril 2025

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double **Divisions D2,D3,D4,D5,**

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2025). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité.